

Schéma directeur : une aide à la décision

A propos de l'eau potable

Le 8 octobre, une réunion de travail avec le Conseil général, la DDASS, la mairie et la Comes s'est tenue pour faire le point technique sur le schéma directeur de l'alimentation en eau avec comme objectifs de présenter le réseau des 6 unités de distribution de la commune (plan, diagnostic des ouvrages visités, résultat des mesures : débit au niveau des sources pour en mesurer leur capacité de production, débit et marnage au niveau des réservoirs) et d'identifier les points sur lesquels le bureau d'étude va accentuer dorénavant ses recherches. Les premiers enseignements indiquent que : les travaux de mise en conformité de plusieurs installations n'ont pas été réalisés lorsque les Déclarations d'Utilité Publique ont été accordées, des ouvrages sont présents sur des terrains privés ce qui nécessite de régulariser leur emprise (La Faye, le Collet, La Clue), une inspection des systèmes de traitement est obligatoire car les stations de javel sont souvent hors-service (notre prestataire Seyrex a réalisé une inspection générale avec l'employé communal pour lui donner toutes les instructions permettant un suivi régulier qui sera dorénavant consigné afin de permettre une traçabilité des interventions). Les prochaines étapes consistent à : réaliser des tests sur les bornes à incendie (la commune en installera une à la Clue), jauger les captages, faire des mesures nocturnes, vérifier les compteurs des Sausses. Parmi les recommandations qui vont faire l'objet d'une étude plus poussée dans les prochaines semaines, nous retrouvons la création du réseau de la Faye (l'étude technique va reprendre la possibilité d'un pompage depuis le réseau de la Serre), la connexion



des sources des 3 ponts et de Rouyou pour aller dans le réservoir des Branches, l'alimentation des Tardons depuis la source de Fouan Darret, la mise en place de compteurs chez les particuliers, l'extension des réseaux aux habitations isolées (La Clue, le Moulin), la réalisation des travaux de mise en conformité.



A propos de l'assainissement

L'étude de la COMES pour l'assainissement est également très avancée. Elle a permis de présenter la situation du seul réseau collectif situé au village et de faire le point sur les fosses septiques individuelles. 107 foyers se sont manifestés permettant ainsi d'avoir une photographie pertinente de l'existant et de prodiguer des conseils pratiques (23 enquêtes « porte à porte ») en vue des inspections obligatoires qui devront être effectuées avant 2012. Dans son rapport d'étape, la Comes précise que la commune possède une capacité d'accueil de 527 personnes, que 42 habitations sont raccordées au réseau collectif et qu'il convient de prévoir pour 2020 un système de traitement supplémentaire pour 130 équivalents habitants en haute saison (la station actuelle est prévue pour 200 EH). Les investigations ont permis d'établir les plans du réseau collectif composé de 800 mètres de canalisations en fibro-ciment, de 21 regards et font apparaître les boîtes de branchement pour chaque particulier (siphonides). Dans un second temps, une inspection télévisée a été réalisée pour identifier les dysfonctionnements. A l'exception de deux déboîtements de canalisation et l'intrusion de racelles (voir photo) expliqués par le vieillissement du réseau (installé en 1954), ce dernier est en bon état. Un véritable diagnostic de la station d'épuration a mis en exergue la nécessité d'effectuer une vidange des boues (en cours) présentes dans les deux décanteurs complè-



ment saturés (9m³). Il convient également que le producteur de boue en assure leur élimination jusqu'à leur destination finale (réglementation). La Comes préconise : la création d'un chemin d'accès carrossable jusqu'au lieu de traitement, une valorisation des boues par la création d'un lit de séchage de 30m² aux abords immédiats avant épandage agricole, l'implantation d'un véritable système de filtre bactérien en sortie des décanteurs. Pour l'assainissement autonome, l'étude a démontré que 67% des installations n'étaient pas conformes (équipement ancien, odeurs, suintements, rejets...). Après 14 sondages de terrains et 16 tests de perméabilité dans les différents hameaux, les conclusions de l'étude confirment que l'assainissement autonome reste la solution mais propose une solution collective pour le hameau des Sausses avec création d'un réseau gravitaire de 500 mètres linéaires, d'une station d'épuration (100 EH) pour un coût estimé à environ 200.000 euros. La suite de l'étude nous aidera dans la prise de décision.

14 Compte-rendu du conseil municipal du 7 novembre

Les séances du conseil municipal sont publiques. A l'issue de chaque Conseil, un moment est réservé pour débattre avec le public. Venez nombreux !

Le Conseil municipal du Mas s'est réuni le samedi 7 novembre 2009 à 16h en présence de tous les conseillers. Ceux-là avaient été convoqués par écrit le 29/10/09. Après émargement des présents, Marc Alessi a été nommé secrétaire de séance.

Les p'tits bouts de la montagne

La commune a reçu une demande de subvention le 30/09/09 de l'association massoise. Le conseil a décidé de lui attribuer une subvention de fonctionnement pour l'année 2009 d'un montant de 200 euros. L'association présidée par Mickaël Quirion a pour objectif de mettre en place un accueil périscolaire afin de permettre aux parents de travailler ou de chercher un emploi. Cela évite notamment à la commune de financer l'agent d'accueil qui attendait tous les matins les petits de maternelle à Saint-Auban. La subvention sera versée dès le démarrage effectif des activités. Voté à l'unanimité.

Société Protectrice des Animaux

Le dispensaire du Cannet « J. Vincent » de la Société Protectrice des Animaux (association nationale reconnue d'utilité publique par décret du 22/12/1860) est régulièrement sollicité pour réaliser des consultations et actes vétérinaires divers sur des animaux. Par courrier en date du 01/09/09, la SPA de Cannes demande une subvention au titre de l'exercice 2010. A plusieurs reprises, le dispensaire de Cannes a effectué des actes vétérinaires gratuits pour des personnes démunies de la commune. Le Conseil se prononce à l'unanimité sur une subvention de 350 euros (dont 150 euros de dons privés) à budgétiser au BP2010.

Conventions scolaires

Trois enfants sont scolarisés à l'école de Saint-Auban pour l'année 2009/2010. Afin de rembourser les frais scolaires, il est indispensable de signer 4 conventions pour la participation de la commune à la restauration des élèves et les frais scolaires indispensables au fonctionnement de l'école, les frais de personnel pour les agents « aide maternelle » et les frais de personnel pour l'agent d'accueil à la bibliothèque. Plusieurs enfants sont scolarisés à Briançonnet. Deux conventions doivent être signées pour la participation de la commune à la restauration des élèves, les frais scolaires indispensables au fonctionnement de

FSL 2010

l'école.

Notre commune est éligible au « Fonds de Solidarité local » attribué par le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Nous avons obtenu en 2009 une subvention de 15.000 euros pour réaliser la buanderie et diverses acquisitions de matériel pour les gîtes. Dans notre cas, considérant que nous avons moins de 5.000 habitants et que le potentiel fiscal est inférieur à 500 euros par habitant (il est en 2009 de 194 euros), la subvention est portée à 22.400 euros représentant 80% du budget total hors taxe du projet d'investissement (28.000 euros).

La commune souhaite acquérir deux véhicules d'occasion : un camion benne et un bobcat (godet à dents) afin de faciliter les déplacements de l'employé communal, le chargement de matériaux, quelques travaux de terrassement et de déneigement. La société Tour Auto de Nice nous a proposé un devis de 30.000 euros hors taxes pour ces deux véhicules (plus une remorque) auxquels nous devons prévoir l'achat de chaînes pour l'hiver (1.000 euros), soit un budget total de 31.000 euros. Le conseil décide de demander la subvention maximale et décide de mettre en vente le petit camion acquis en 2008. Voté à l'unanimité.

Donation Chabaud/Lerda

Le Maire donne lecture au Conseil des courriers reçus en

mairie en date du 15/09/09 concernant l'immeuble appartenant en indivision à la famille Chabaud/Lerda situé sur la place centrale du village. Devant les travaux importants nécessaires (toiture et façade) à réaliser rapidement, les trois propriétaires (en indivision) souhaitent faire don de l'immeuble à la commune. Le Conseil s'est prononcé à l'unanimité pour accepter cette donation.



Donation Peltier

Le Maire donne lecture au Conseil du courrier reçu en mairie en date du 20/10/09 concernant la parcelle E185 sur laquelle se trouvent les ruines du château historique du Mas, appartenant en indivision à Mesdames Chollet Sonia et Dumeau Stéphanie. Les propriétaires souhaitent faire don de cette parcelle à la commune et demandent que le nom de Monsieur Peltier Philippe (leur père) soit précisé sur une plaque commémorative placée à proximité des ruines qui feront l'objet d'une valorisation par la commune. Le Conseil s'est prononcé à l'unanimité pour accepter cette donation.

Vote d'une aide urgente

L'assistante sociale demande une aide d'urgence d'un montant de 179,70 euros afin de permettre le financement d'une aide à domicile au profit des époux Pellégrino domiciliés sur la commune et rencontrant des problèmes de santé. La sarl Résidea effectuera 10h de services à domicile. Une demande d'APA est instruite pour prendre ensuite le relais de l'aide ponctuelle et exceptionnelle de la commune. Voté à l'unanimité.

Décision modificative

Au cours du précédent Conseil, nous avons attribué une subvention de 200 euros au centre de loisirs de la CCMA budgétisée sur la ligne des subventions aux associations. La CCMA étant un établissement public, il convient de modifier l'imputation budgétaire avec une diminution de 200 euros sur la ligne des fournitures administratives du budget de fonctionnement et la création d'une ligne spécifique pour le paiement à la CCMA. Voté à l'unanimité.

Congrès des Maires

Le congrès national de l'Association des Maires de France se tiendra du 16 au 19 novembre 2009 à Paris (Porte de Versailles). L'Association des Maires de France des Alpes-Maritimes organise un stand et un regroupement des élus des communes adhérentes durant ce congrès. Monsieur le maire souhaite que le conseil municipal lui confie la mission de représenter la commune à cette manifestation dont les frais de déplacements et de séjour seront pris en charge dans le cadre du budget communal 2009. Voté à l'unanimité.



Tarifs buanderie

La mairie a mis en place une buanderie communale comportant une machine à laver et une machine à sécher le linge. Une participation forfaitaire de 1 euro est demandée à chaque utilisateur d'une des machines par période de 30 minutes (au lieu de 20 mn, comme précédemment décidé par le Conseil, en raison notamment des durées liées aux programmes). Voté à l'unanimité.

Indemnités administratives

Le Conseil décide de confirmer la disposition concernant la possibilité donnée au Maire d'attribuer à l'agent administratif une prime ou indemnité d'administration et de technicité réservée aux agents de catégorie C. Le montant de référence annuel de cette indemnité, indexé sur le point fonction publique, est affecté pour tous les grades concernés d'un coefficient multiplicateur de 2. Ce taux moyen permettra de déterminer le montant des crédits à inscrire au budget. Le Maire fixera les attributions individuelles en fonction des critères suivants : la manière de servir, (la motivation, l'expérience professionnelle, l'efficacité, la capacité d'initiative, la disponibilité, l'encadrement et les responsabilités exercées...), les missions confiées à l'agent... Voté à l'unanimité.

Questions diverses

Plan massif d'abattage d'arbres : suite aux différentes intempéries, de nombreux arbres nécessitent d'être abattus. Ce sont les équipes d'EDF qui ont demandé (en partenariat avec l'ONF) une sécurisation des lignes (moyenne tension). Environ 150 arbres feront les frais de cette campagne dès le 16/11 (de la Faye aux Sausses puis vers Aiglun). Les propriétaires des parcelles concernées par la proximité de la ligne pourront récupérer le bois laissé en tronc sur place.

Fenêtres mairie : la préfecture nous a confirmé l'obtention d'une subvention de 11.217,49 euros pour réaliser les travaux d'isolation de la mairie et des gîtes communaux. La réserve parlementaire du sénateur Daunis est également confirmée pour un montant de 4.470 euros.

Epave voiture : le Conseil général a pris en charge l'enlèvement d'une épave à la Faye à la demande de la commune et a financé l'opération d'un montant de 185,38 euros.

Soutenir les services publics

Les élus du Mas ont décidé de soutenir la démarche du président de région Michel Vauzelle en se prononçant à l'unanimité au cours de la dernière réunion du conseil municipal en faveur de l'inscription de la Charte des services publics dans la Constitution. La délibération du conseil sera transmise au président de la République pour appuyer l'organisation d'un référendum d'initiative populaire sur cette question. Le maire a expliqué les raisons de cette mobilisation : « les services publics de proximité constituent un outil indispensable pour le développement territorial et l'égalité entre tous les citoyens. Pourtant nous constatons leur disparition progressive dans nos communes rurales. Nous voulons protéger notre modèle social et républicain que



les Européens et maintenant les Américains nous envient. Il faut les inscrire dans notre droit suprême ! ». Déjà 300.000 personnes ont signé la pétition pour exiger l'inscription de la Charte du député des Bouches-du-Rhône dans la Constitution.

Travaux d'automne sur la commune

Des travaux ont été réalisés en 2009 sur nos routes départementales. Gérard Mirgain, le responsable de la subdivision a indiqué que le montant consacré au Mas pour cette année s'élevait à plus de 300.000 euros. Force est de constater que le col de Bleine (D5), la D10 entre Le Mas et Aiglun (sortie du village, Le Collet et Les Tardons) mais aussi la RD110 aux Sausses ont bénéficié de ces efforts d'investissement dans une période où les crédits ont plutôt tendance à diminuer. Notons que le virage du Moulin a été repris pour faciliter la circulation cet hiver. Les équipes de la SDA ont réalisé des travaux en régie (entre autres, glissières de sécurité) et ont confié le gros œuvre à Appia (enrobé). Nous pouvons également apprécier les poutres de consolidation de la chaussée et tous les travaux d'amélioration notamment pour les évacuations des eaux de pluie avec pose de canalisations en bordure de route, grilles... le Conseil a cependant souligné la nécessité d'une réunion de « mise au point » entre la mairie et le CG06 concernant les fermetures de routes et les travaux promis aux particuliers et qui tardent à être réalisés.



Alsatis renforce son dispositif haut-débit

Afin de garantir une meilleure autonomie à ses émetteurs (5 jours), le fournisseur d'internet haut-débit a renforcé son installation de panneaux solaires à l'Arpille. Cela était d'autant plus nécessaire que le matériel utilisé jusqu'à présent souffre régulièrement des coups de vent fréquents au sommet. Les formulaires d'abonnement sont disponibles en mairie. Déjà 15 foyers massois ont souscrit une formule proposée par le fournisseur.



Tous les vendredis et samedis soirs sur réservation
Raclette à l'ancienne
Fondue savoyarde (nature ou aux cèpes)
Fondue au chocolat noir



Auberge
Le Charamel
04 93 66 34 69

E_{dit}o

Bonjour,

J'ai participé la semaine dernière au congrès des Maires qui s'est tenu à Paris. Ce fut l'occasion pour moi de présenter le projet de centre culturel intercommunal mais aussi de faire parler de notre petite commune à un moment où se redessine la carte des collectivités territoriales avec une réforme qui devrait également être fortement ressentie dans nos territoires ruraux. Inévitablement, il fut question des rapprochements entre intercommunalités pour faire face à la métropole niçoise qui représentera une force incontournable dans le département. Devons-nous poursuivre notre cheminement, retranchés dans nos montagnes ou bien envisager de travailler dans un cadre plus étendu avec des territoires qui partagent nos attentes et nos motivations ? Nous devons aborder cette question et y apporter une réponse bien plus tôt que nous l'aurions souhaité. Dans tous les cas, il faudra établir un contrat de confiance entre les élus concernés et pour ma part, je souhaite qu'une aussi grande décision fasse l'objet d'une consultation référendaire. Serai-je entendu ?

*Fabrice Lachenmaier
Maire du Mas
Vice-président de la CCMA*

Route du Moulin : avis

Les travaux de la route du Moulin ont débuté. Nous, Massois, savons combien sont nécessaires et attendus ces travaux. Nous avons une chance incroyable que les services du département acceptent d'une part, de financer intégralement ces travaux d'intérêt général et d'autre part, de devenir propriétaires de la voie (dernier transfert de propriété accepté dans les Alpes-Maritimes). Certains propriétaires n'ont pas encore signé les délimitations de parcelles proposées par le géomètre. Leurs accords sont pourtant indispensables afin de poursuivre les travaux de remise en état de la route. Nous allons également commencer la campagne de régularisation de la route de la Clue avec le même procédé réglementaire. La circulation dans notre commune est bien par des aspects, difficile, en particulier l'hiver. Tout le monde comprendra ainsi le sens de la solidarité et de l'intérêt général dont il convient de faire preuve dans ce dossier. Un manque de coopération serait donc superfluo (entraînerait une perte de temps) avec des recours administratifs d'utilité publique.

Novembre 2009 - page 4

L'agenda...

- 25/09 : réunion de travail avec le centre de loisirs de la CCMA.
- 28/09 : réunion avec la COMES : point d'étape en présence du Conseil général (assainissement), 16 h : réunion du SYMAEC à Thorenc
- 01/10 : devis chantiers sur la commune
- 02/10 : réunion voirie avec la SDA, 15h : réunion de la CCMA à Saint-Auban
- 03/10 : devis chantiers sur la commune (suite)
- 07/10 : réunion Sillages à Saint-Auban sur les transports (Francis Piazza)
- 08/10 : réunion au Conseil général à Nice sur le schéma directeur (eau potable)
- 15/10 : réunion au Mas sur le recensement (Lisette Alpozzo)
- 17/10 : passage du rallye d'Antibes
- 18/10 : participation du maire au festival du film de Carros
- 22/10 : réunion du comité de pilotage du PNR à Saint-Vallier-de-Thiery, rencontres régionales de la vie associative à Mouans-Sartoux en présence de Michel Vauzelle, président de Région
- 25 au 29/10 : séminaire en Espagne sur le thème de la décentralisation. Photo : le Maire du Mas avec le Maire de Valladolid (300.000 habitants)
- 30/10 : assemblée générale des maires des Alpes-Maritimes à Nice (Conseil général)
- 02/11 : commission des appels d'offres à la CCMA
- 03/11 : réunion de chantier route du Moulin (le maire et Lisette Alpozzo)
- 04/11 : réunion de travail avec Patrick Allemand à Nice, 1er vice-président de la Région.
- 05/11 : réunion de travail sur le projet «10 randonnées» avec M.Ravaioli
- 07/11 : réunion de travail des élus puis conseil municipal
- 11/11 : cérémonie du 11 novembre au Mas
- 13/11 : participation à la réunion sur les fonds européens (Nice) avec Gaston Franco, participation à la réunion du SCOT (Grasse)
- 16/11 : réunion de l'école de Briançonnet (Lisette Alpozzo)
- 17/11 : rencontre au Mas avec l'ABF. Tournée de la Seyrex sur les ouvrages publics d'eau.
- 18 et 19/11 : congrès des maires à Paris.
- 24/11 : 2ième réunion sur le recensement.



FRANCE 2 tourne au Mas

Une équipe de F2 réalise un tournage au Mas pour l'émission «Faites entrer l'accusé».



Bravo l'artiste !

Le logo du village et un cadran solaire ornent désormais la magnifique façade de cette maison.



Souvenirs : l'année scolaire 1953/1954 au Mas



C'est un beau cadeau que nous avons reçu d'Etienne Giraud en visite au Mas. Institutrice au village, elle est venue avec une série de photos des 5 élèves de l'année scolaire 1953/54 qui ont fréquenté l'école du village... des clichés dignes du célèbre photographe Robert Doisneau ! Qui sont ces joyeux bambins ?